

# La *Taqi'ya* nucléaire de l'Iran

Astrid VIAUD | Docteure en Sciences politiques et sociales de l'Université catholique de Louvain. Spécialiste des sanctions économiques du Conseil de sécurité des Nations unies, des États-Unis et de l'Union européenne, sous leurs angles juridiques et géopolitiques, et de leur application notamment vis-à-vis du Myanmar, de la Syrie, de la Russie et du développement du programme nucléaire de la République islamique d'Iran.

La limitation voulue par l'Iran des inspections effectuées par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), survenue entre janvier et février 2021, l'adoption de la loi intitulée « Plan d'action stratégique pour la levée des sanctions et la protection des intérêts du peuple iranien », adoptée par le Parlement iranien le 23 février, l'enrichissement de 55 kg d'uranium à hauteur de 20 % pour un taux annuel de 120 kg qui permettra à l'Iran d'atteindre son objectif en huit mois <sup>(1)</sup> selon le porte-parole de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), sans compter l'opérationnalisation de cent soixante-quatre centrifugeuses semi-industrielles IR-6 injectées avec du gaz sur le site nucléaire de Natanz <sup>(2)</sup>, le 13 avril 2021, avant de connaître une cyberattaque sur le circuit électrique de l'usine d'enrichissement de Natanz, imputée aux Israéliens par les Iraniens, le 11 avril 2021, et la volonté iranienne de désormais enrichir à hauteur de 60 %, posent la question toujours éludée du stade d'avancée auquel le programme nucléaire iranien se trouve actuellement.

Présenté comme programme nucléaire civil depuis les prémices de sa découverte en 2003, si l'on en croit les déclarations du Guide Suprême de la République islamique d'Iran relayée sur le site officiel de l'OIEA : « la République islamique d'Iran considère l'emploi d'armes nucléaires et chimiques comme un péché capital et impardonnable » <sup>(3)</sup>, les récentes évolutions du programme nucléaire iranien et les déclarations du porte-parole de la diplomatie iranienne, Saeed Khatibzadeh : « toutes les centrifugeuses qui (ont été endommagées) étaient du type IR-1 » (c'est-à-dire de première génération), a-t-il précisé. « Faites savoir à tout le monde qu'elles seront assurément remplacées par des machines plus avancées » <sup>(4)</sup> au sujet de la cyberattaque du 11 avril 2021, ne sont pas sans relancer le débat sur la nature exacte du programme.

<sup>(1)</sup> « Iran's 20% Enriched Uranium Reserves Reach 55 kg: AEOI Spox », *Iran Press*, 7 avril 2021 (<https://iranpress.com/>).

<sup>(2)</sup> « Iran Launches Advanced IR-6 Uranium Enrichment Centrifuges to Mark Day of Nuclear Technology », *Xinhuanet*, 13 avril 2021 ([www.xinhuanet.com/](http://www.xinhuanet.com/)).

<sup>(3)</sup> « Iran's Policy on Nuclear Non-proliferation and Disarmament: Statement of the Supreme Leader of the Islamic Republic of Iran », *Atomic Energy Organization of Iran* (<https://aeoi.org.ir/>).

<sup>(4)</sup> « Téhéran accuse Israël d'une attaque sur un centre nucléaire iranien », *France 24*, 12 avril 2021 ([www.france24.com/](http://www.france24.com/)).



La cyberattaque du complexe nucléaire de Natanz fait place à une ambition nucléaire clairement affichée comme en témoigne la volonté iranienne du 14 avril 2021 d'enrichir désormais à hauteur de 60 %. En réalisant ce pourcentage d'enrichissement, l'Iran se trouve à 56,33 % au-dessus du seuil maximal d'enrichissement de 3,67 % fixé par l'accord de Vienne de 2015, et à 30 % en-dessous du seuil des 90 % au-delà desquels la nature des activités nucléaires de tout programme devient militaire. Les derniers renseignements militaires israéliens fixent à « un peu moins de deux ans, en prenant en compte non seulement la production d'uranium hautement enrichi (cumulable en quelques mois), mais aussi l'assemblage effectif d'une ogive et d'un propulseur » <sup>(5)</sup>, l'accès de l'Iran à une arme atomique.

C'est sans compter sur l'inquiétude de la communauté internationale, vis-à-vis de l'absence d'encadrement du programme de missiles balistiques, susceptibles d'emporter une charge nucléaire, développé par l'Iran. Malgré la suspension de toute activité balistique iranienne pour une durée de huit ans, soit jusqu'en 2023, par l'accord de Vienne, l'Iran a mené une série de tests de missiles balistiques conjugués à des lancements de lanceurs spatiaux qui n'ont pas manqué de renforcer les craintes de Washington. « Depuis juillet 2015, l'Iran a lancé près de 60 missiles et lanceurs spatiaux (*SLV*). Alors que les *SLV* et les missiles balistiques ont des exigences techniques et des trajectoires différentes, ils partagent des caractéristiques, faisant craindre que la technologie utilisée pour lancer le satellite puisse aider l'Iran à développer un missile balistique intercontinental » <sup>(6)</sup>.

La question des missiles balistiques iraniens constituait la principale raison du retrait des États-Unis de l'accord de 2015 sous l'Administration du président Trump. Les récentes évolutions du programme nucléaire iranien et la détérioration de la sécurité internationale qui en a résulté dans le détroit d'Ormuz, signe l'échec de la stratégie de Donald Trump qui entendait exercer une pression suffisante sur l'Iran pour que le programme balistique iranien fasse l'objet d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies. Malgré la réinsertion de sanctions économiques américaines depuis 2018, l'Iran refuse de voir son programme balistique être aussi bien encadré par une révision de l'accord de Vienne que par tout potentiel futur texte juridique, car il reste un élément de dissuasion régionale.

Face à cet échec diplomatique, Joe Biden avait déclaré pendant sa campagne présidentielle : « L'Iran est un acteur déstabilisateur au Moyen-Orient ; il ne doit jamais être autorisé à développer une arme nucléaire. Le président Trump a abandonné le plan d'action global conjoint (*JCPoA*) – un accord qui a bloqué la voie de l'Iran vers les armes nucléaires, comme l'ont vérifié à plusieurs

<sup>(5)</sup> IMBERT Louis, « Israël craint une escalade de l'Iran sur le nucléaire, à l'approche de négociations », *Le Monde*, 11 février 2021.

<sup>(6)</sup> IMMENKAMP Beatrix, « EU-Iran: The way forward: Can the JCPoA survive the Trump presidency? », *European Parliamentary Research Service*, juillet 2020, 12 pages, p. 7 ([www.europarl.europa.eu/](http://www.europarl.europa.eu/)).

reprises les inspecteurs internationaux – sans aucun plan viable pour en produire un meilleur. Ses actions imprudentes ont provoqué une crise profonde dans les relations transatlantiques et rapproché la Chine et la Russie de l’Iran. En conséquence, les États-Unis, plutôt que l’Iran, ont été isolés. Comme on pouvait s’y attendre, l’Iran a relancé son programme nucléaire et est devenu plus agressif, rapprochant la région d’une autre guerre désastreuse »<sup>(7)</sup>.

Le président Joe Biden conserve la ligne stratégique des États-Unis qui s’opposent à ce que l’Iran accède à l’arme atomique en vue de prévenir toute cascade de prolifération nucléaire régionale, abandonne le retour des États-Unis conditionné à un encadrement préalable des missiles balistiques iraniens, tout en dessinant une posture politique qui lui est propre, prudente et pragmatique, consciente des enjeux sécuritaires régionaux et internationaux. Il oppose à l’Iran une proposition de levée graduelle de sanctions économiques secondaires et extra-territoriales réinsérées depuis mai 2018 par son prédécesseur à un Iran qui entend tirer parti d’une position de force, qu’il s’est taillée depuis le retrait du président Trump.

Considérant l’accord comme l’unique chance lui permettant de voir les sanctions être levées, l’Iran ne se retire pas de l’accord de Vienne mais s’en désengage par pallier, démontrant ainsi sa bonne volonté à rester partie au texte du *JCPOA*, alimentant ainsi une position de force face à un Washington décrié par la communauté internationale, alors que Téhéran se libère de ses engagements vis-à-vis de l’Accord. Le 8 mai 2019, l’Iran a publié une déclaration dans laquelle il indiquait, entre autres, qu’« en vertu des droits qui lui sont conférés aux paragraphes 26 et 36 du Plan d’action global commun (PAGC), le Conseil suprême de sécurité nationale de la République islamique d’Iran [avait] ordonné l’arrêt de l’application de certaines mesures prises au titre du PAGC à compter de ce jour »<sup>(8)</sup>. Téhéran crée ainsi un bénéfice juridique tiré des règles de droit de l’Accord mais utilise ce désengagement au service d’une finalité autre que celle de l’Accord et qui lui permet de poursuivre sa course à l’enrichissement d’uranium.

Toutefois, la récente cyberattaque du complexe nucléaire de Natanz redistribue les cartes des négociations indirectes entre Washington et Téhéran qui ont repris le 2 avril 2021 à Vienne. En présence de la France, de l’Allemagne, du Royaume-Uni, de la Russie et de la Chine, sous l’arbitrage de l’Union européenne (UE) et de son Haut représentant, l’objectif de ces négociations indirectes est de favoriser le retour des États-Unis, de rétablir et de sécuriser l’accord de Vienne ainsi que l’encadrement juridique et scientifique du programme nucléaire iranien. L’UE reprend le rôle d’arbitre neutre – qui lui est imparti depuis 2004 – et de

<sup>(7)</sup> « The Presidential Candidates on the Iran Nuclear Deal », *Council on Foreign Relations*, 30 juillet 2019 ([www.cfr.org/](http://www.cfr.org/)).

<sup>(8)</sup> Agence internationale de l’énergie atomique, « Vérification et contrôle en République islamique d’Iran à la lumière de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité de l’ONU », Rapport du directeur général, GOV/2021/10, 24 février 2021, 12 pages, p. 2 ([www.iaea.org/](http://www.iaea.org/)).



coordinateur de la commission conjointe chargée de veiller à la bonne mise en œuvre de l'Accord, qui lui est conféré par l'annexe IV du *JCPoA*.

Alors que le porte-parole du Haut représentant de l'Union européenne, Peter Stano, rejette « toute tentative de saper ou d'affaiblir les efforts diplomatiques sur l'accord nucléaire » <sup>(9)</sup> qualifiés de « constructifs » <sup>(10)</sup> par toutes les parties à l'Accord, le ministre fédéral allemand des Affaires étrangères, Heiko Maas, observe que « ce que nous entendons actuellement de Téhéran n'est pas une contribution positive, en particulier le développement de Natanz ». Dans le même temps, il a noté que la situation à Natanz prendrait un « sens particulier » et pourrait donner des indices sur la mesure dans laquelle « ce qui est discuté à Vienne serait ensuite mis en œuvre par Téhéran » <sup>(11)</sup>. ♦

---

<sup>(9)</sup> AFP, « EU 'Rejects Any Attempts' to Undermine Iran Nuclear Talks », *The Times of Israel*, 12 avril 2021 ([www.timesofisrael.com/](http://www.timesofisrael.com/)).

<sup>(10)</sup> SMOLAR PIOTR, « Nucléaire iranien : mobilisation diplomatique "constructive" à Vienne », *Le Monde*, 7 avril 2021.

<sup>(11)</sup> « After Natanz incident, EU warns against attempts to "undermine" nuclear talks », *The Times of Israel*, 12 avril 2021 ([www.timesofisrael.com/](http://www.timesofisrael.com/)).